

Préparation synode romain de 2023

Eléments de réflexion issue de la rencontre du 6 décembre 2021

Introduction de Gérard Mouchard

Deux événements ont conduit à cette réflexion/consultation en cours au sein du diocèse (de la paroisse,)

- Le rapport sauvé
- Le synode romain sur la synodalité dans l'Église

Quelques infos sur chacun des événements :

Le rapport Sauvé

l'Église , dans le rapport Sauvé est apparue comme un système opaque, religieux et les dérives trouvent une explication dans cette identité ,de nature systémique. Les Evêques , (mais aussi certains chrétiens en responsabilité) savaient qu'il y avait des abus sexuels , mais ils se sont tus. Les Evêques ont caché ces atteintes aux personnes mineures ou vulnérables.

Il convient de repenser la compréhension du fonctionnement de l'Église comme système, de revisiter la concentration du pouvoir (par le sacrement de l'ordre et en même temps la gouvernance « civile » de l'institution)

Le cléricalisme demande également à être « passé au crible » avec la posture « en surplomb » (sous forme de domination) -qui existe parfois - de la part des clercs ou laïcs en responsabilité, contrairement à la posture évangélique qui demande d'être en vis-à-vis de l'autre, dans l'altérité, le respect.

Le synode romain

Les synodes ont été réintroduits avec le concile Vatican II.

Rappel : Le Christ est à la tête de l'Église et la conduit. Les Ministres sont garants de l'altérité, constitutive de chaque personne . Notre mission de baptisés est d'annoncer l'Évangile et de témoigner de la Parole de Dieu.

Il nous est demandé d'être témoin auprès des hommes et des femmes de ce monde de l'amour qui nous habite et prend sa source dans la présence du Christ ressuscité en chacun de nous.

Les principaux points à relever dans les échanges des 3 groupes

A - Réflexion à partir du texte de l'épître de Paul aux Ephésiens

1 – Quelle image de l'Église ce texte donne-t-il à voir ? (Lettre de Paul aux Ephésiens, chapitre 4)

Il y a quelqu'un à la tête de l'Église (le Christ) . Nous avons un seul Père : nous sommes tous frères.

Une organisation de l'Église est nécessaire.

Il nous faut apprendre à transmettre le message évangélique .

l'Église - corps du Christ – peut être identifiée de façon symbolique à un chemin que nous empruntons

Les deux termes « humilité » et « se supporter » dans le texte de Paul aux Ephésiens nous ont marqués.

Dans la suite de cette réflexion, nous repérons deux traits marquants en lien avec notre mission de baptisé :

- La place de l'Église dans la société est de moins en moins significative en terme de nombre de catholiques et de pratiquants.
- Les célébrations ne sont pas « *adaptées* » aux jeunes générations de notre société

2 – Comment est-ce que je vois ma place de baptisé dans cette Eglise ?

Apporter notre concours à ceux qui ont la charge du Ministère (les prêtres)

Nous avons chacun, chacune une vocation personnelle par notre baptême, nous sommes prêtre, prophète et roi.

Nous avons des responsabilités différentes dans nos communautés locales : c'est dans ces responsabilités que nous trouvons notre place dans l'Église.

Nous sommes témoins de l'amour du Christ qui nous habite, dans le respect de celles et ceux avec qui nous vivons, avec qui nous sommes engagés dans le monde.

La place de baptisé dans l'Église se prend, s'exerce, se concrétise en relation, en lien avec les femmes et les hommes qui travaillent à faire advenir un monde plus fraternel, plus respectueux de la dignité de chacun, chacune. L'engagement dans le monde est pour - l'un ou l'autre - un choix personnel indissociable de notre baptême.

3 -Suis-je heureux dans cette Eglise ?

Oui , pour les participants à la rencontre.

Ce qui nous rend heureux :

- ✓ L'appel aux laïcs de la part des ministres ordonnés.
- ✓ Notre place a connu des changements depuis 50 ans, qui nous permettent d'être des participants , reconnus et qui nous rendent heureux (équipes d'accompagnement au deuil, catéchèse, liturgie, ...)
- ✓ Nous sommes heureux de nous référer au Christ, à la Parole de Dieu

Pour certains, certaines, nous ressentons néanmoins une souffrance devant le faible engagement des jeunes générations, la chute des baptêmes depuis quelques années, l'éloignement des jeunes de l'Église, le manque de renouvellement dans les responsabilités pour faire vivre nos communautés locales.

(Nous avons constaté et déplorons les dérives de comportements dans l'Église, mises en lumière depuis plusieurs années et plus particulièrement avec le rapport Sauvé. Nous constatons qu'au fil du temps - à l'échelle de plusieurs siècles - une forme d'organisation ecclésiale a connu des déviations.)

Nous avons repéré quelques expériences positives :

- Le statut de délégué pastoral (depuis la mise en place des communautés locales dans le diocèse) a fait passer celui ou celle qui a reçu la charge de cette mission de « statut de consommateur » à un « statut d'acteur ». Beaucoup de richesses ont été dévoilées, « C'était une expérience formatrice » dans l'Église.
- Le groupe « Eveil à la foi » qui a démarré en 2018 est aussi pour nous un signe très positif dans une démarche d'appel à découvrir la Foi des chrétiens. (en stand by depuis le Covid et le manque de ressources humaines pour l'accompagnement des enfants)
- L'engagement des laïcs dans les communautés chrétiennes, dans des missions très différentes pour faire vivre cette Eglise (obsèques, équipes liturgiques,)

- La catéchèse avec les parents, inaugurée il y a quelques années, avec les enfants du caté et les messes des familles.

Une piste qui s'ouvre : le catéchuménat en visio conférence ... (contenu et public à préciser)

B – Réflexion sur la gouvernance dans l'Église

Un rappel de quelques modalités de cette gouvernance

L'Évêque détient un pouvoir extraordinaire dans son diocèse, par son statut d'Évêque. Les synodes diocésains sont décidés par sa volonté et c'est lui qui promulgue les actes du synode diocésain. Les Actes sont l'équivalent d'une Loi pour le diocèse concerné. Ils ont été réfléchis, votés par une Assemblée synodale qui est composée majoritairement de laïcs. (Certains « évêques – en désaccord avec quelques points ne promulguent pas les Actes votés démocratiquement).

Plusieurs Conciles se sont tenus depuis 2000 ans. Nicée, Constantinople, Trente, ...La tradition synodale constitue une grande tradition dans l'Église. Vatican II a réintroduit une place particulière dans l'Église en associant les baptisés aux réflexions pastorales et aux changements à introduire dans le gouvernement de l'Église. Le pape ne décide plus seul. Il en est de même avec les Evêques dans leur diocèse.

D'une Eglise très pyramidale, nous sommes passés à une Eglise polyèdre – avec un pouvoir particulier des églises locales – mais qui sont toutes « à égale distance » du centre, qui constitue le cœur de notre Foi.

Le **synode romain sur la famille en 2018**, s'est organisé avec des consultations dans les diocèses qui ont été pris en compte dans un premier temps dans chaque pays par les Conférences épiscopales, puis transmis à Rome.

Le **synode local de l'Amazonie** a été décidé pour réfléchir à la situation particulière des chrétiens qui vivent en Amazonie.

La gouvernance est un mode d'organisation au service de l'Évangile, une organisation qui n'est pas immuable, qui peut être modifiée en fonction des situations locales ou qui ne répond plus au service de l'Évangile dans un monde qui a profondément changé.

l'Église est – comme le souligne Paul – un corps vertébré avec des articulations, des fonctions différentes, particulières, pour que le corps vive en harmonie, sans souffrances .

Les ministères dans l'Église correspondent à ces articulations (depuis le Pape jusqu'au laïc baptisé dans une paroisse). Pour Paul, il est important de partager les tâches entre les baptisés, au sein d'une communauté de croyants, dans une gouvernance ouverte (à l'opposé d'une pyramide)

La gouvernance dans l'Église est un système qui se déploie à différents niveaux géographiques. L'Évêque dans un diocèse est encore « le décideur » chez lui. Les modalités d'exercice de la gouvernance d'un diocèse à l'autre sont différentes, plus ou moins dans une recherche de collégialité avec les laïcs, de pouvoir partagé.

Nous notons une évolution sensible – et positive - dans l'Église institutionnelle en France par la création de la commission Sauvé. Une commission totalement indépendante du pouvoir institutionnel de l'Église , sans aucun Evêque qui détiendrait une responsabilité, un pouvoir au sein de l'Église.

Cette décision de la conférence des Evêques de France est un signe qui inaugure une autre façon de gouverner, de prendre de la distance devant les faits – dont l'institution a une part de responsabilité - et de donner la parole aux victimes